

POPULATION

Le littoral et les grandes agglomérations, moteurs de la croissance démographique

Une attractivité qui ne se dément pas alimente seule la croissance démographique de la région Poitou-Charentes. Le solde naturel est lui quasi nul. L'attractivité est cependant à pérenniser pour assurer à la région une poursuite de cette croissance. Dans les grandes agglomérations, cette attractivité vient s'ajouter à un solde naturel positif. Sur le littoral elle compense largement un excédent des décès par rapport aux naissances. Mais dans les terres, elle n'est pas toujours suffisante pour combler le déficit naturel. Certaines zones se dépeuplent en milieu rural, en particulier autour de Loudun et Montmorillon. La périurbanisation se poursuit, la population s'installe toujours plus loin des villes-centres des pôles urbains, qui voient leur population saturer, voire baisser.

La région Poitou-Charentes a accru son attractivité. Sur les 12 000 habitants que le Poitou-Charentes a gagné en moyenne chaque année sur la période 1999-2006, 11 500 (96 %) sont le fait du solde migratoire apparent (cf. définitions), qui mesure l'excédent des entrants par rapport aux sortants. Il y a 45 ans, la région était la 2^e région la moins attractive de France métropolitaine au regard de son taux de croissance de la population due au solde migratoire, qui était négatif. La situation s'est peu à peu inversée et la région occupe désormais le 8^e rang des régions françaises les plus attractives. Cependant sur la période intercensitaire 1990-1999, elle était au 6^e rang. Elle a été devancée depuis par la Bretagne et le Limousin. Ce recul dans le classement montre que la pérennité, voire l'accroissement de cette attractivité, est un enjeu fort pour le Poitou-Charentes, en concurrence avec les autres régions, enjeu qui aura des implications sociales et économiques. En effet, la région, dont la population est plus âgée qu'en France métropolitaine, attire des retraités, mais aussi dans une proportion moindre des actifs, chômeurs ou en emploi.

Le solde naturel ne contribue qu'à hauteur de 4 % à l'accroissement de la population, les naissances étant plus nombreuses que les décès de 500 par an. Il est plus élevé en milieu urbain que dans les campagnes ou sur le littoral, où les décès sont plus nombreux que les naissances. En particulier, le solde naturel est négatif dans le sud de la région. La Charente et la Charente-Maritime ne peuvent donc compter que sur leur attractivité pour gagner de la population.

Au total, entre 1999 et 2006, la population du Poitou-Charentes a progressé en moyenne de + 0,71 % par an. Pour

la première fois depuis 1962, la croissance démographique dépasse celle de Métropole (+ 0,69 %) (illustration 1). Au sein de la région, la croissance des départements augmente d'autant plus que la taille du département est élevée. Elle est supérieure à + 1 % par an en Charente-Maritime, département le plus peuplé de la région, oscille entre + 0,6 % et + 0,7 % dans les Deux-Sèvres et la Vienne et atteint + 0,3 %

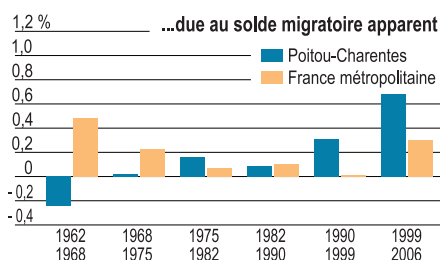
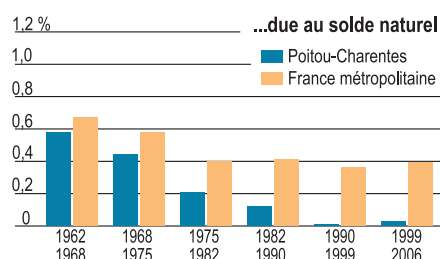
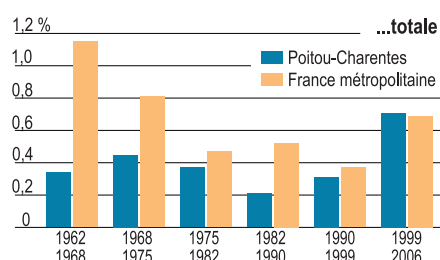
en Charente. À terme, si ces écarts de croissance perdurent, les différences de population iront en grandissant.

Une attractivité à relativiser

Si l'attractivité est élevée, elle est disparate selon les territoires. La Charente-Maritime bénéficie de l'attrait du littoral et affiche le taux de croissance dû au solde migratoire apparent le plus élevé (+ 1,12 % en moyenne par an). L'attractivité y est deux fois supérieure à celle de la Vienne et des Deux-

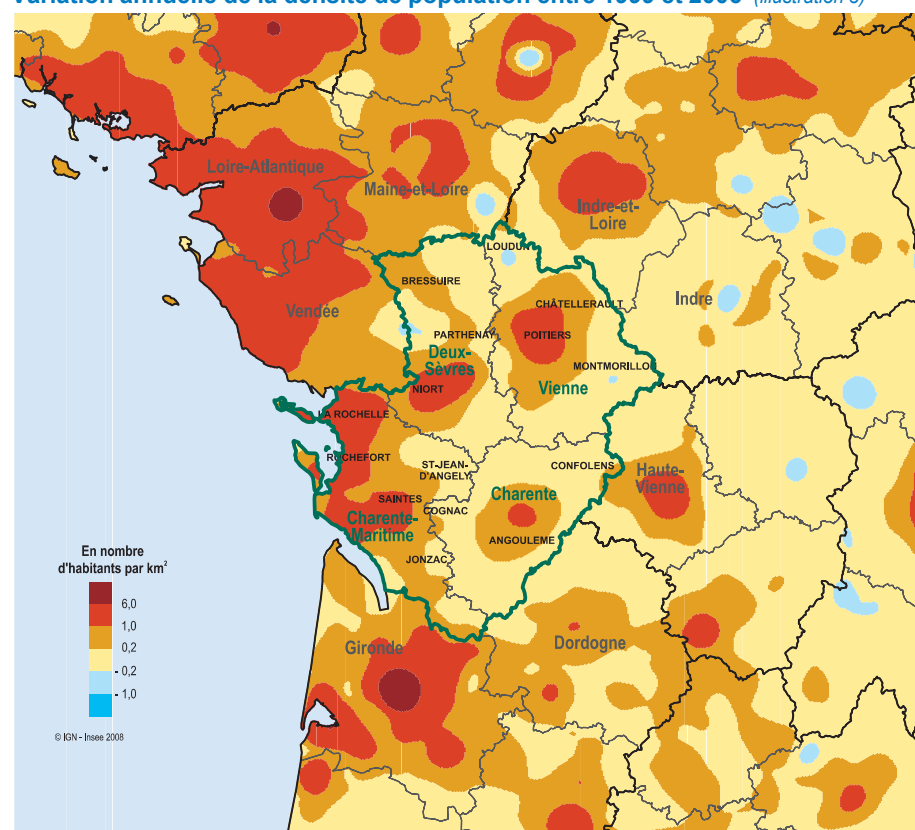
Sèvres et trois fois plus élevée qu'en Charente (illustration 2). Cependant le dynamisme migratoire de la période récente a été plus vif dans des départements comme la Vendée, l'Ariège ou le Tarn-et-Garonne... Conséquence, au classement des départements les plus attractifs, la Charente-Maritime est passée du 8^e département le plus attractif au 14^e, la Vienne, du 20^e au 41^e. À l'inverse, la Charente et les Deux-Sèvres progressent dans le classement, gagnant respectivement 11 et 25 places.

Croissance de la population depuis 1962... (taux annuel moyen) (illustration 1)



Source : Insee (Recensements de la population, État-civil)

Variation annuelle de la densité de population entre 1999 et 2006 (illustration 3)



Source : Insee (Recensements de la population)

Population et évolution par département (illustration 2)

	Population 2006	Évolution annuelle 1999-2006 en %			Évolution annuelle 1990-1999 en %		
		Totale	Due au solde naturel	Due au solde migratoire apparent	Totale	Due au solde naturel	Due au solde migratoire apparent
Charente	347 037	0,31	- 0,05	0,37	- 0,08	- 0,04	- 0,04
Charente-Maritime	598 915	1,03	- 0,08	1,12	0,62	- 0,08	0,70
Deux-Sèvres	359 711	0,62	0,14	0,49	- 0,05	0,07	- 0,12
Vienne	418 460	0,68	0,16	0,51	0,55	0,11	0,44
Poitou-Charentes	1 724 123	0,71	0,03	0,68	0,31	0,01	0,31
Province	49 867 143	0,68	0,27	0,40	0,38	0,26	0,13
Métropole	61 399 541	0,69	0,39	0,30	0,37	0,36	0,01

Source : Insee (Recensements de la population, État-civil)

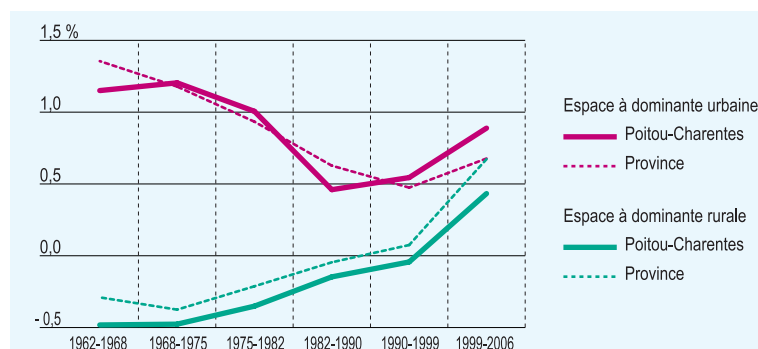
Le Poitou-Charentes est à la charnière de deux zones (illustration 3), un littoral attractif et un centre de la France moins dynamique, avec des taux de croissance plus faibles. La population du Poitou-Charentes croît moins rapidement que dans les régions du littoral atlantique (Bretagne, Pays-de-La-Loire et Aquitaine), mais plus fortement que dans le Limousin et le Centre.

Des zones en difficulté, notamment en milieu rural

Pour la première fois depuis les années 60, le milieu rural (cf. définitions) ne perd plus de population. Mais en Poitou-Charentes, il ne profite pas autant de la tendance positive observée au niveau national (illustrations 4 et 6). La croissance reste inférieure (+ 0,43 % par an entre 1999 et 2006) à celle de l'urbain (+ 0,89 %), contrairement à la province où les deux espaces enregistrent des croissances similaires.

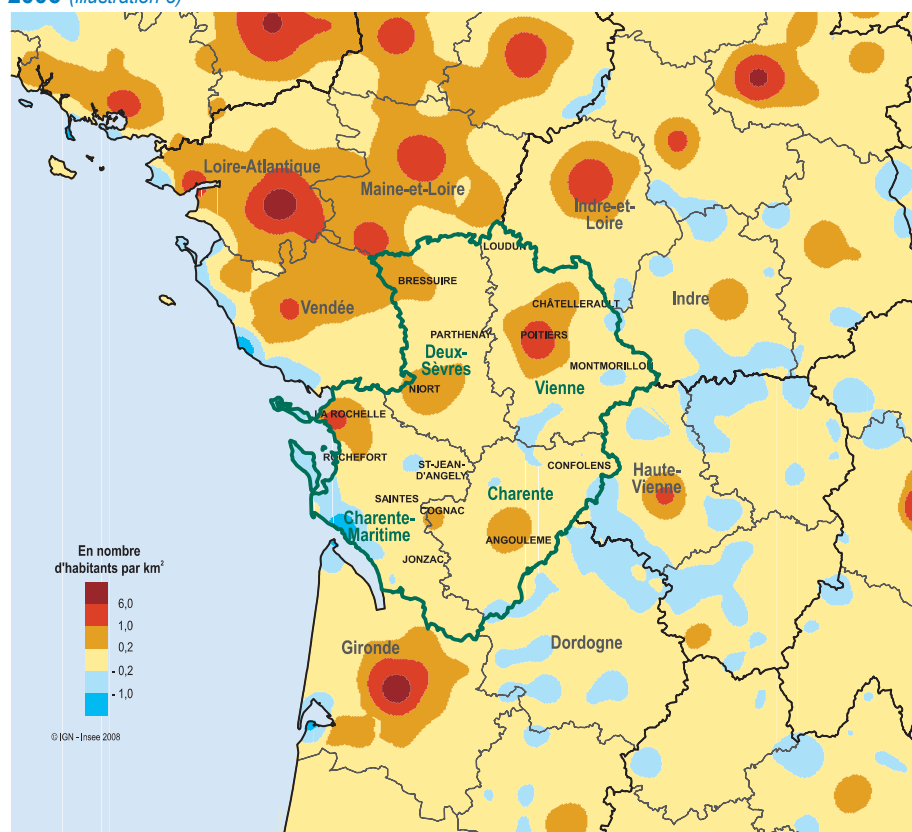
Certaines zones rurales échappent même à la dynamique démographique et se dépeuplent, notamment autour de Loudun et Montmorillon, et dans une moindre mesure autour de Confolens et Aulnay. Ces territoires se comportent un peu comme ceux situés dans le centre de la France, caractérisés par une désertion des jeunes et un développement plus limité des infrastructures routières et ferroviaires. L'attractivité, bien que positive, ne compense pas le déficit naturel (illustrations 5 et 7), engendré par une mortalité élevée du fait d'une population âgée. Notons néanmoins que ce vieillissement de la population nécessitera des besoins accrus en services (transport, santé, aides à domicile), dont la présence conditionnera le maintien des populations.

Croissance de la population selon le type d'espace (taux annuel moyen) (illustration 4)



Source : Insee (Recensements de la population)

Variation annuelle de la densité de population due au solde naturel entre 1999 et 2006 (illustration 5)



Source : Insee (Recensements de la population, État-civil)

Population et évolution selon le type d'espace (illustration 6)

	Population 2006	Évolution annuelle 1999-2006 en %			Évolution annuelle 1990-1999 en %		
		Totale	Due au solde naturel	Due au solde migratoire apparent	Totale	Due au solde naturel	Due au solde migratoire apparent
Espace à dominante urbaine	1 067 330	0,89	0,23	0,66	0,54	0,21	0,33
dont : Ville centre d'un pôle urbain	429 952	0,29	0,15	0,14	0,25	0,25	0,00
Espace à dominante rurale	656 793	0,43	- 0,29	0,73	- 0,04	- 0,31	0,27
Ensemble	1 724 123	0,71	0,03	0,68	0,31	0,01	0,31

Source : Insee (Recensements de la population, État-civil)

En milieu urbain, l'aire urbaine de Thouars perd aussi de la population (illustration 9), à la fois à cause d'un déficit des naissances par rapport aux décès, mais aussi par un solde migratoire apparent négatif.

Dans certaines villes-centres, la population diminue, à l'instar d'Angoulême ou de Cognac. Pour ces deux communes, le solde naturel est positif et c'est le manque d'attractivité qui est responsable du déclin démographique. Un renversement de cette tendance appelle sans doute à considérer certaines composantes de l'attractivité : environnement, logement, dynamisme économique.

À l'inverse, population en forte hausse dans le littoral et les grandes agglomérations

Entre 1999 et 2006, la croissance démographique a été tirée par le littoral et les grandes agglomérations. Elle est particulièrement élevée sur l'axe Poitiers-Châtelleraut, autour de Niort, La Rochelle, Rochefort et sur tout le littoral atlantique jusque vers Saintes, ainsi que le nord-est d'Angoulême.

Le littoral et les grandes agglomérations bénéficient d'une attractivité élevée, attirant retraités et actifs. Dans les grandes agglomérations, le solde naturel est positif, conséquence d'une population plus jeune. À l'opposé, sur la ligne allant de l'Île de Ré à Jonzac, le solde naturel est négatif.

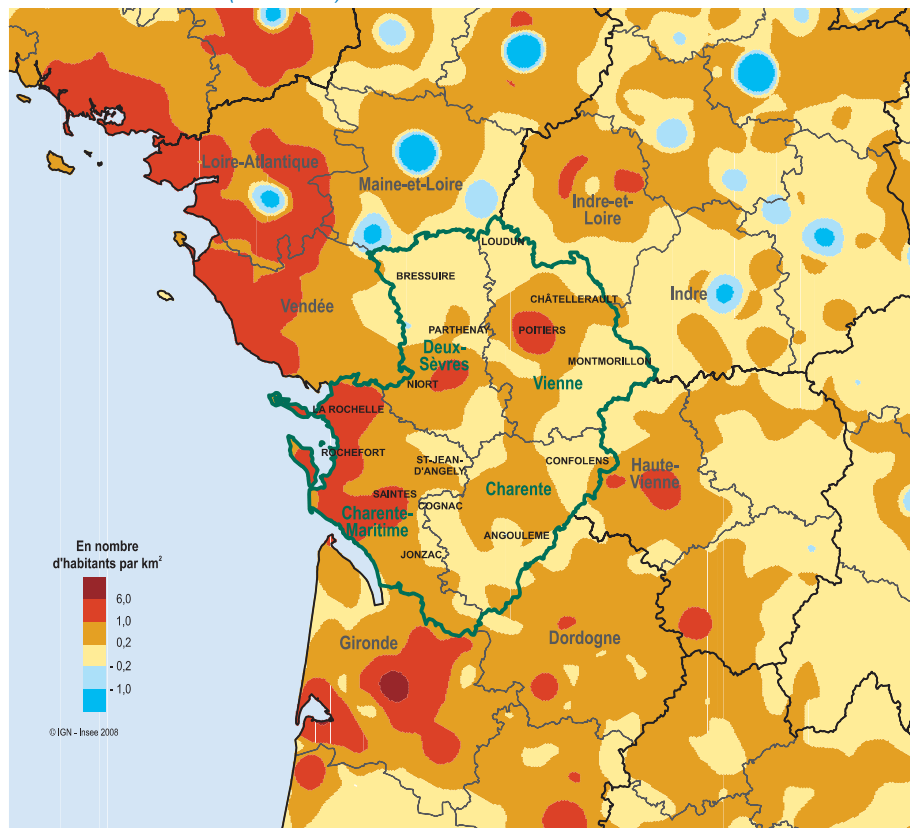
Croissance forte jusqu'à 25 km des villes-centres

Si la croissance est vigoureuse dans les grandes agglomérations, elle plafonne dans les villes-centres (illustration 8). La population s'installe plus loin des centres urbains afin de profiter d'un meilleur cadre de vie mais aussi parce que les logements y sont moins chers. Ce phénomène de périurbanisation est particulièrement fort à La Rochelle, Niort, Rochefort et

Saintes. Ces choix de vie entraînent une amplification des déplacements domicile-travail, les emplois restant cependant largement concentrés dans les pôles urbains.

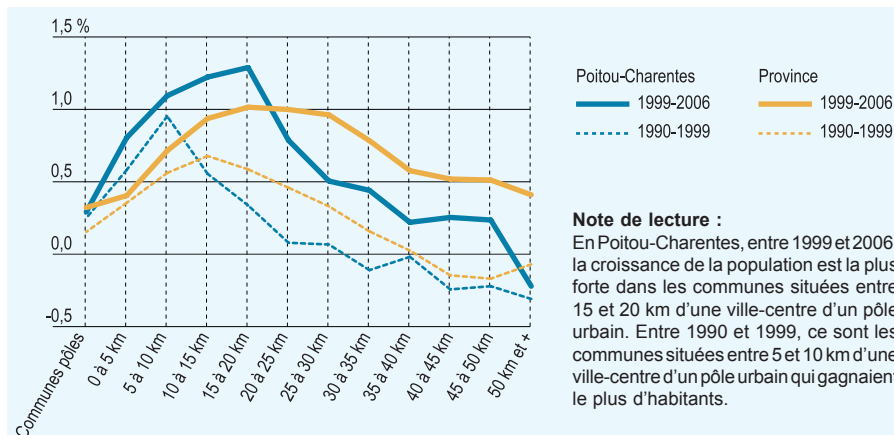
Entre 1999 et 2006, la population croît aussi fortement à 25 km d'un pôle urbain que dans les villes de la première couronne, située à moins de 5 km. Sur la période précédente (1990-1999), le

Variation annuelle de la densité de population due au solde migratoire apparent entre 1999 et 2006 (illustration 7)



Source : Insee (Recensements de la population, État-civil)

Croissance de la population selon la proximité avec un pôle urbain (taux annuel moyen) (illustration 8)



Source : Insee (Recensements de la population), Distancier ODOMATRIX - INRA, UMR1041 CESAER

Pour tout renseignement statistique

www.insee.fr/poitou-charentes

insee-contact@insee.fr

0 825 889 452 (0,15 €/mn)

du lundi au vendredi de 9 h à 17 h



Insee Poitou-Charentes
5 rue Sainte-Catherine - BP 557
86020 Poitiers Cedex
Tél : 05 49 30 01 01
Fax : 05 49 30 01 03
sed-poitou-charentes@insee.fr

Directeur de la publication : Francis VENNAT
Rédactrice en chef : Dorothee AGUER
Dépôt légal Janvier 2009
N° CPPAP 0908 B 06698 - ISSN 0221-1068
Code SAGE DEC28656

phénomène de périurbanisation était déjà présent mais limité aux communes situées à moins de 15 km. Par rapport à la Province, l'étalement urbain est moins prononcé, en raison de la taille relativement faible des villes de la région, en particulier Poitiers est la plus petite des capitales régionales.

Un modèle de croissance concentrique apparaît autour des grandes agglomérations. Cet étalement urbain tend à former des axes de forte croissance, tels que La Rochelle-Niort, La Rochelle-

Rochefort, Poitiers-Châtellerauld, ou même le triangle Rochefort-Saintes-Royan. Par contre, la croissance n'est pas suffisamment élevée dans les aires urbaines de Cognac et Angoulême pour qu'un axe émerge.

La région dépendante de son attractivité

La croissance de la population dépend de plus en plus de la composante liée à l'attractivité. Le vieillissement de la

population dans les prochaines années risque de dégrader encore un peu plus le solde naturel, qui pourrait devenir négatif. Seule l'attractivité permettrait alors à la population d'augmenter. L'enjeu pour la région Poitou-Charentes est de la maintenir à un niveau élevé afin de garantir sa compétitivité vis-à-vis des autres territoires, mais aussi d'éviter un dépeuplement plus massif des zones rurales éloignées du littoral.

Alexandre Giraud ■

Population et évolution des grandes communes de Poitou-Charentes, de leur aire urbaine et de leur EPCI* (illustration 9)

	Population 2006	Évolution annuelle 1999-2006 en %			Évolution annuelle 1990-1999 en %		
		Totale	Due au solde naturel	Due au solde migratoire apparent	Totale	Due au solde naturel	Due au solde migratoire apparent
Angoulême	42 096	- 0,35	0,37	- 0,72	0,07	0,46	- 0,39
Aire urbaine	159 327	0,52	0,23	0,29	0,14	0,23	- 0,09
CA du Grand Angoulême	103 501	0,16	0,19	- 0,03	0,08	0,28	- 0,20
Bressuire	18 225	0,34	0,31	0,03	- 0,02	0,42	- 0,44
Aire urbaine	18 225	0,34	0,31	0,03	- 0,02	0,42	- 0,44
CC Cœur de Bocage	24 132	0,34	0,25	0,09	- 0,10	0,29	- 0,40
Châtellerauld	34 402	0,09	0,05	0,03	- 0,16	0,14	- 0,30
Aire urbaine	70 899	0,49	0,23	0,26	0,17	0,19	- 0,02
CA du Pays Châtelleraudais	54 671	0,42	0,20	0,22	0,17	0,20	- 0,03
Cognac	19 409	- 0,09	0,23	- 0,31	0,00	0,27	- 0,27
Aire urbaine	44 564	0,16	0,19	- 0,02	- 0,21	0,19	- 0,40
CC de Cognac	35 194	0,12	0,20	- 0,08	- 0,16	0,22	- 0,38
Niort	58 066	0,35	0,21	0,14	- 0,07	0,32	- 0,38
Aire urbaine	134 927	1,03	0,35	0,69	0,27	0,31	- 0,03
CA de Niort	100 657	0,74	0,28	0,47	0,22	0,31	- 0,09
Parthenay	10 494	0,03	- 0,18	0,21	- 0,35	- 0,03	- 0,32
Aire urbaine	19 208	0,31	- 0,02	0,34	- 0,21	0,04	- 0,24
CC de Parthenay	17 893	0,26	- 0,09	0,35	- 0,21	0,00	- 0,21
Poitiers	88 776	0,88	0,40	0,48	0,63	0,45	0,18
Aire urbaine	225 709	1,09	0,47	0,62	1,04	0,40	0,65
CA de Poitiers	133 755	0,93	0,39	0,54	1,17	0,45	0,72
Rochefort	26 299	0,29	0,01	0,28	0,09	0,17	- 0,07
Aire urbaine	52 844	1,17	0,13	1,04	0,22	0,16	0,06
CA du Pays Rochefortais	55 388	0,84	0,08	0,76	0,35	0,13	0,22
La Rochelle	77 196	0,09	0,23	- 0,14	0,85	0,29	0,56
Aire urbaine	184 889	1,09	0,24	0,85	1,16	0,24	0,92
CA de La Rochelle	146 121	0,61	0,16	0,45	1,19	0,25	0,93
Royan	18 202	0,80	- 0,93	1,73	0,24	- 0,67	0,91
Aire urbaine	44 758	1,32	- 0,63	1,95	0,89	- 0,50	1,39
CA Royan Atlantique	72 136	1,32	- 0,61	1,93	0,81	- 0,50	1,31
Saintes	26 531	0,50	- 0,21	0,71	- 0,11	- 0,05	- 0,05
Aire urbaine	55 834	1,14	0,04	1,10	0,29	0,06	0,23
CC du Pays Santon	43 672	1,16	- 0,03	1,20	0,19	0,04	0,15
Thouars	10 256	- 0,54	- 0,20	- 0,34	- 0,26	- 0,09	- 0,17
Aire urbaine	23 508	- 0,08	0,19	- 0,26	0,00	0,11	- 0,12
CC du Thouarsais	22 552	- 0,14	- 0,02	- 0,12	- 0,04	- 0,06	0,02

Source : Insee (Recensements de la population, État-civil)

(*) Établissement public de coopération intercommunale

CA : Communauté d'agglomération

CC : Communauté de communes

définitions

Solde migratoire apparent

L'analyse de l'évolution de la population d'un territoire repose sur l'égalité qui suit : Variation totale de la population = solde naturel (naissance - décès) + solde migratoire (entrées- sorties).

Dans cette égalité, le solde migratoire est estimé *indirectement* par différence entre la variation totale et le solde naturel.

Ce solde migratoire est donc altéré des imprécisions sur la variation totale de population, tenant aux défauts de comparabilité entre deux recensements.

Il est donc qualifié de solde migratoire «apparent» afin que l'utilisateur garde en mémoire la marge d'incertitude qui s'y attache.

Espaces urbains et espaces ruraux

Le zonage en aires urbaines (ZAU), défini sur la base du recensement de 1999, décline le territoire en deux grandes catégories :

- l'espace à dominante urbaine composé des pôles urbains et du périurbain (couronnes périurbaines et communes multipolarisées) ;
- l'espace à dominante rurale qui comprend des petites unités urbaines et des communes rurales.

Un pôle urbain est une unité urbaine offrant au moins 5 000 emplois.

Les banlieues des pôles urbains sont composées des communes qui ne sont pas villes-centres.

Méthodologie

Le lissage des cartes

Le «lissage spatial» s'inspire de celui des séries chronologiques : le graphique d'une telle série est souvent difficile à déchiffrer car «en dents de scie», affecté par des aléas, des effets saisonniers, des «accidents», voire des erreurs... On lisse la série pour en dégager la tendance.

Certaines cartes communales sont peu lisibles pour les mêmes raisons, présentant l'aspect bariolé d'un habit d'Arlequin. On les lisse pour en dégager les tendances spatiales.

La population de chaque commune est répartie dans un cercle de rayon R (ici, 20 km) de façon décroissante à la distance au chef-lieu. La densité lissée peut donc s'interpréter comme une moyenne pondérée des densités des communes dont le chef-lieu se trouve dans un cercle de rayon R.

Les «bords» de l'espace considéré -frontières terrestres et maritimes- font l'objet d'un traitement particulier : une commune proche de la mer voit sa population répartie non dans le cercle, mais dans la partie terrestre de ce cercle, bien entendu.

Source

Les résultats du recensement de la population de 2006 sont issus des enquêtes annuelles de recensement réalisées entre 2004 et 2008.

En effet, le recensement repose désormais sur une collecte d'information annuelle, concernant successivement tous les territoires communaux au cours d'une période de cinq ans.

Sur cette période, l'ensemble des habitants des communes de moins de 10 000 habitants et 40 % de la population des communes de 10 000 habitants ou plus sont enquêtés.

L'exploitation statistique des données recueillies auprès de ces personnes permet de décrire la population et les logements.

Cette exploitation s'effectue en deux temps :

- en décembre 2008 ont été publiées les populations légales, lesquelles sont également à l'origine des premières analyses d'évolutions démographiques des territoires ;
- à partir du second semestre 2009 seront publiés les résultats complets du recensement de 2006, selon un plan de diffusion consultable sur le site Insee.fr.

Le recensement est placé sous la responsabilité de l'État. Les communes - ou les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) - préparent et réalisent les enquêtes de recensement et reçoivent, à ce titre, une dotation financière de l'État. L'Insee a pour mission d'organiser et de contrôler la collecte des informations. Il recueille ensuite l'information collectée, exploite les questionnaires et diffuse les résultats.

Pour avoir plus

«La population légale des communes - 63 235 568 habitants au 1^{er} janvier 2006»
Insee Première, n° 1217, janvier 2009

«Recensement de la population de 2006 - La croissance retrouvée des espaces ruraux et des grandes villes»
Insee Première, n° 1218, janvier 2009

«Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2007 - Formation et emploi des jeunes»
Insee Première, n° 1219, janvier 2009

Les résultats du recensement sont disponibles sur :

www.insee.fr

rubrique Recensement de la population